

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 49 (1913)

Heft: 28

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

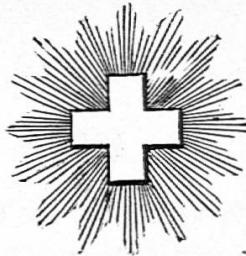
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIX^{me} ANNÉE

N° 28.



LAUSANNE

12 Juillet 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

AVIS

A partir du 19 juillet et jusqu'au 13 septembre prochain, l'ÉDUCATEUR ne paraîtra que tous les 15 jours, mais donnera 24 pages au numéro.

SOMMAIRE : M. Marcel Prévost et l'étude de la langue maternelle. — Lettre d'Allemagne. — Chronique scolaire : Jura bernois. Neuchâtel. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Examens d'allemand des classes primaires supérieures du canton de Vaud. — Nos arbres (suite). — Orthographe. — Rédaction. — Comptabilité.

M. MARCEL PRÉVOST ET L'ÉTUDE DE LA LANGUE MATERNELLE

Après avoir connu la grande notoriété en publiant des romans bien parisiens, M. Marcel Prévost, semble, depuis quelques années, se vouer spécialement au problème de l'éducation. Il apporte à ce travail la clarté limpide de son style et ses dons incontestables de psychologue. Sous forme de lettres, il nous révèle à la fois la mentalité, l'état d'esprit de trois générations successives. La sienne d'abord, qu'il traite sommairement, devient pour lui un point de comparaison. La génération suivante est représentée par sa nièce Françoise à laquelle il dédia ses nombreuses « Lettres à Françoise, Lettres à Françoise mariée et Lettres à Françoise maman », et où il se révéla aussi habile éducateur que subtil psychologue de l'âme féminine. Enfin dans son dernier ouvrage intitulé « La nouvelle couvée » (paru dans la Revue des Deux Mondes en 1912), l'auteur nous décrit, avec humour et ironie, la génération qui monte, la plus intéressante puisqu'elle contient les hommes et les femmes

de demain. Il relève, avec finesse, les erreurs commises par ceux qui sont chargés d'éduquer cette nouvelle couvée et loue sans réserve les innovations heureuses. Parmi ces dernières, citons l'éducation sportive dont il est superflu de rappeler les mérites. Cependant, à trop l'exalter, nous risquons de tomber dans l'exagération en négligeant, par exemple, l'entraînement à la marche, qui est peut-être le meilleur des sports, pour quelque vague partie de tennis. Un bon point encore pour les pédagogues modernes: ils ont réussi à détourner les parents du principe suranné qui consistait à enfermer la jeune fille dans un couvent jusqu'au moment du mariage, au risque d'en faire, selon le mot d'Emile Faguet, une « oie blanche ».

Une révolution aussi importante ne pouvait pas s'accomplir aussi facilement qu'on se l'imagine et, comme cela se voit souvent en pareil cas, il y a eu des hésitations, des tâtonnements. La nouvelle couvée s'est jetée avec frénésie dans les sports et a réduit l'étude à la portion congrue. Ensuite on a fait, dans les programmes, une plus large place à l'étude des langues étrangères. Le résultat n'a pas tardé à se faire connaître: on a constaté un recul dans l'étude de la langue maternelle, recul qui s'est accentué le jour où l'on n'a plus considéré le latin comme nécessaire à la culture de l'esprit. « Etudier les langues étrangères, dit M. Prévost, c'est très bien, à condition de commencer par le latin. » Et pour prouver ce qu'il avance, il raconte la petite épreuve subie par quelques représentants de cette jeune génération qui considère volontiers avec mépris ceux que le sport n'enthousiasme pas. Il s'agissait de donner un commentaire d'une maxime de la Rochefoucauld. Un seul s'en révèle capable, et encore son commentaire est-il touffu et prolix. Cette épreuve est concluante car elle peut se renouveler tous les jours. L'enfant sait beaucoup de choses, mais son éducation est trop livresque; ce qui importe c'est moins le nombre de connaissances que le développement de la compréhension, du jugement. Ce qui manque à la génération de demain c'est la culture de l'esprit.

On peut ne pas souscrire à tous les principes de M. Marcel Prévost, il n'en reste pas moins qu'il est intéressant de connaître l'opinion

d'un homme de cette valeur dont les expériences sont le fruit d'une longue pratique de l'enseignement privé. Bien plus que l'enseignement public, ce dernier est un champ clos où les pédagogues peuvent faire une ample moisson d'utiles observations. Tous ne sont pas disposés à les révéler; l'auteur des « Lettres à Françoise » a du moins le mérite de nous exposer sans ambages sa méthode qui — comme toute bonne méthode — est fort simple :

« Pour des Français, la première langue étrangère à étudier est le latin car, savoir le latin, c'est le moyen le plus court de savoir le français. De plus, sa construction si dissemblable du français offre du moins cet avantage d'exercer, bien mieux que toute autre langue étrangère, l'esprit d'analyse ». Lorsque l'enfant connaît sa langue maternelle avec sa mémoire et son raisonnement, il peut alors aborder l'étude d'une autre langue, de l'allemand par exemple. Ici cependant, M. Prévost fait une remarque. Personne n'ignore qu'il est de bon ton en France, dans la classe aisée du moins de confier l'éducation des jeunes enfants à une « Fräulein » quelconque dont les pouvoirs sont très étendus puisqu'ils comprennent aussi bien les soins de propreté et la surveillance des devoirs que l'étude de la langue allemande. Ceci est une grave erreur, car l'enseignement d'une langue étrangère exige un professeur très instruit et non la première fille venue, douée seulement de sa bonne volonté.

A certains égards, notre manière d'enseigner la langue maternelle se rapproche passablement de la méthode préconisée par l'éminent académicien. Qu'on en juge par les trois préceptes suivants :

« Apprendre d'abord, par la mémoire et un usage intelligent, le vocabulaire et les flexions ».

« Apprendre les éléments de la grammaire, par des remarques sur les conversations et sur les textes lus. »

« Tenir sous clé la grammaire jusqu'au jour où l'on connaîtra suffisamment la langue ».

PAUL CHAPUIS.

LETTRE D'ALLEMAGNE

Würtemberg. — Les deux Chambres du Würtemberg ont élaboré l'année dernière une nouvelle loi scolaire pour les écoles primaires qui a été finalement votée... contre les voix du parti ultramontain. Les instituteurs la réclamaient

depuis longtemps et il n'avait rien moins fallu qu'une révision de la constitution pour la mener à bon port. La ténacité, l'énergie des instituteurs, inspirées d'ailleurs par une bonne cause ont été enfin couronnées de succès au dépit des esprits retardataires et du parti ultramontain.

Il y a lieu de remarquer que les lecteurs de l'*Educateur* n'y trouveront rien qu'on ait déjà dans la plupart de nos cantons, quoique le programme de l'école primaire ait été plutôt augmenté. Ainsi le toisé, le dessin, la gymnastique, les travaux à l'aiguille, tout cela est déjà dans le programme de nos écoles. De même dans ce pays-ci, mais il n'y manquait pas, paraît-il, de localités où ces branches n'avaient pas encore été introduites. Dorénavant, elles y seront aussi obligatoires.

Le nombre des années d'école est resté fixé à sept, mais il est loisible aux communes d'en introduire une huitième. C'est un ou deux ans de moins que chez nous, mais il ne faut pas oublier que l'école dite de perfectionnement et les cours d'apprentis sont fortement organisés.

Le nombre normal des élèves d'une classe a été considérablement diminué. De 90, il est tombé à 60. Il faudra donc créer de nombreuses classes et le nombre des instituteurs en augmentera d'autant; il en faudra 800 de plus que ci-devant. C'est tout un bataillon. C'est d'autant plus inquiétant qu'il y a déjà pénurie. On va donc créer de nouveaux séminaires. Trouvera-t-on des recrues? Pour en attirer, on a amélioré les traitements. Peut-être que la crise industrielle et commerciale aura quelque influence à cet égard.

La nouvelle loi modifie du tout au tout l'inspecteurat des écoles. En ce sens, on a autant que l'a permis l'influence néfaste du parti ultramontain satisfait aux vœux des instituteurs. Même dans les petites communes, le pasteur n'est plus de fait le supérieur direct de l'instituteur, pour le corps enseignant ce point était tout à fait essentiel. Il n'y est que président de la commission d'école; à elle de l'appeler à agir en son nom et dans la mesure de ses compétences, qui sont avant tout et surtout administratives.

Dans les communes où il existe de trois à six classes, un des maîtres est chargé des fonctions générales; là, où ce nombre est dépassé, la loi prévoit un recteur. Ce sont les grandes communes. Là, la loi accorde encore un nouveau droit aux instituteurs, celui de nommer un représentant dans la commission d'école de l'endroit.

A la tête des écoles d'un district est placé un instituteur choisi parmi les plus aptes à occuper un poste pareil.

Par ces nouvelles prérogatives, accordées au corps enseignant, la position de l'instituteur acquiert un relief qui lui manquait jusqu'à présent dans le monde des employés. Cela va affirmer avec raison son influence. Ce n'est pas à dédaigner.

L'instituteur n'est plus de par ses belles et nobles fonctions le subordonné du corps pastoral, ce qui était blessant. A celui-ci est cependant accordé une influence légitime dans les autorités communales. L'on espère donc que de part et d'autre on pourra faire preuve d'esprit de concorde et de travail désintéressé.

H. QUAYZIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Synode libre des Franches-Montagnes.** — Il s'est réuni le 21 juin aux Bois sous la présidence de M. Jules Surdez, instituteur à l'école primaire supérieure. Après l'expédition de diverses affaires administratives, M. Marchand, directeur d'école normale, a fait une causerie intéressante sur l'école actuelle.

*** **Société suisse des instituteurs.** — Les Bernois ne sont pas contents du projet de statuts adoptés à Kreuzlingen par les délégués de la Société suisse des instituteurs. Ils voulaient faire inscrire la protection de l'enfance dans les buts à poursuivre par l'association, mais cette proposition a été repoussée à une grande majorité.

Ils demandaient, en outre, de fixer à un franc la cotisation annuelle de tous les membres, abonnés ou non de la *Schweiz. Lehrerzeitung*, mais, par 57 contre 28 voix, l'assemblée a conservé le système actuel accordant la qualité de sociétaire aussi bien aux abonnés du journal de la Société, qu'aux personnes payant une cotisation annuelle de 1 à 2 fr.

La proposition de faire nommer le secrétaire central par l'assemblée des délégués a également été repoussée et cette nomination a été confiée au Comité central. D'après le *Berner Schulblatt*, à qui nous empruntons ces détails, il ne pourra être question de faire entrer la Société des instituteurs bernois dans l'association suisse si les statuts sont adoptés tels quels en votation générale.

*** **Enfants arriérés.** — On a inauguré le 22 juin, à Steffisbourg, un asile pour enfants arriérés. Il pourra donner abri à 60 enfants et sera dirigé par des diaconesses avec l'aide de quatre instituteurs. L'asile de *Sunneschin* (Rayon de Soleil) a coûté 250 000 francs ; l'Etat a participé par 160 000 francs à la dépense. L'Etat et les communes subventionnent l'institution. Le prix de pension d'un élève est de 280 francs par an.

*** **Ecole d'horlogerie de Porrentruy.** — Le rapport de la Commission de l'Ecole d'horlogerie de Porrentruy pour l'exercice 1912-1913 vient de nous parvenir. Cette école a été fréquentée par 50 élèves ; à la fin de l'année scolaire, il y en avait encore 38. Les rapports de l'inspecteur fédéral, M. H. Rosat, et de l'expert cantonal, M. Haldimann, louent la bonne organisation de l'école. Les dépenses qui s'élèvent à 21 000 francs sont couvertes par la Confédération (6300 fr.), l'Etat de Berne (6200 fr.), les communes du district (4450 fr.), etc.

*** **Traitements des maîtres des écoles normales.** — Dans sa séance du 26 juin dernier, avant de faire sa visite au chemin de fer du Lœtschberg, le Grand Conseil bernois a adopté un décret fixant les traitements du corps enseignant des écoles normales. Les maîtres ordinaires, donnant de 22 à 28 heures de leçons par semaine, auront un traitement initial de 5000 fr. Le traitement des maîtresses sera de 4000 fr. A ces traitements s'ajoutent quatre augmentations de 250 fr. après chaque période de quatre ans d'enseignement.

Les directeurs reçoivent, en outre, un supplément de traitement de 1000 fr., soit 7000 fr. au maximum.

*** **Inauguration du Lœtschberg.** — La Direction de l'Instruction publique a donné congé, le 28 juin, à toutes les écoles du canton de Berne en souvenir de l'inauguration du chemin de fer du Lœtschberg. La veille les instituteurs ont expliqué à leurs élèves l'importance de cette voie ferrée pour le développement économique de la Suisse.

H. GOBAT.

NEUCHATEL. — De la collaboration du corps enseignant à la Direction des affaires scolaires. — Je disais dans le cours de ma dernière chronique que certaines Commissions scolaires comprenaient la valeur de la collaboration du corps enseignant à la Direction des affaires scolaires. La pièce suivante, intéressante au plus haut point dans ce débat, émane de la Commission scolaire de Fleurier qui l'adressait au corps enseignant de cette localité en décembre 1911. En voici quelques passages :

Vous savez que la Commission scolaire s'est efforcée d'établir des relations fraternelles et courtoises entre elle et le corps enseignant de notre village. Nous ferons tout, cela va de soi, pour que ces relations se maintiennent et restent ce qu'elles ont été jusqu'à ce jour. Il a paru cependant au signataire de ces lignes (c'était M. le Président) qu'un pas de plus devrait être fait et que nous aurions tout à gagner à étudier ensemble les graves problèmes de l'enseignement et de l'éducation.

Jusqu'ici, ces questions ont été débattues entre vous ; elles ont été certainement à l'ordre du jour des séances de votre société pédagogique. Une foule d'idées ont été émises et vous avez été appelés parfois à les imposer plus ou moins en tout cas à les proposer à l'attention des autorités scolaires.

Ces dernières de leur côté avaient comme premier devoir de s'occuper d'administration pure, beaucoup plus que de pédagogie et l'occasion ne leur a jamais été offerte d'entrer dans le vif du débat. Ainsi les deux forces que nous représentons ont trop souvent opéré côte à côte parfois en sens contraire, alors qu'elles auraient dû se fondre en une seule puissance, en vue du progrès moral et intellectuel de nos élèves.

N'y aurait-il pas lieu, par conséquent, d'inaugurer un système différent ? Ne croyez-vous pas qu'un rapprochement s'impose entre nous, sans qu'il soit nécessaire de rien abdiquer de nos priviléges respectifs ni de notre autorité ? En d'autres termes, estimez-vous que des rencontres fraternelles et des conférences mixtes dans lesquelles certaines questions vitales seraient discutées, pourraient avoir quelque utilité ?

Ces questions vitales sont nombreuses. Il y a tout d'abord : le problème général de l'éducation morale. Nos écoles, vous le constatez aussi bien que nous, s'occupent beaucoup trop d'horaires, de programmes, d'examens, du développement intellectuel de nos enfants. Certes, elles sont là pour cela, mais quelle place a-t-on faite jusqu'à ce jour à la formation et à l'éducation des caractères ? A cet égard le déficit est énorme et il n'est pas un pédagogue sérieux qui ne se préoccupe et ne s'effraie, d'une part, des maigres résultats obtenus, d'autre part, de l'insignifiance et de la petitesse de l'effort accompli.

Et que de problèmes encore que nous devrions étudier ensemble. La discipline (conciliation entre l'autorité du maître et la liberté de l'élève), l'enseignement antialcoolique, la question sexuelle, celle de l'hérédité, des enfants anormaux ou arriérés, l'intuition, la mémorisation, l'observation, l'allégement des programmes, les relations entre maîtres et parents, le problème du français, celui de l'histoire, de la neutralité scolaire, du matériel scolaire gratuit, les examens, l'école ménagère, etc., etc.

Pourquoi le corps enseignant n'userait-il pas de son *droit d'initiative*, en proposant à l'attention de la Commission scolaire, les desiderata de ses membres et les transformations qui lui paraissent nécessaires ?

Pourquoi le corps enseignant, en présence des décisions prises par l'autorité scolaire, ne provoquerait-il pas une discussion générale sur les points incriminés ?

Est-il besoin de dire que le corps enseignant de Fleurier accepta avec empressement cette proposition de rapprochement avec la Commission scolaire. Naturellement, tout autre corps enseignant saisirait avec le même empressement l'occasion pareille qui, souhaitons-le, se généralisera bientôt pour le plus grand bien de nos chères écoles populaires qui, nous le savons mieux que quiconque, ont besoin de la sollicitude la plus entendue et la plus avertie, de tous ceux qui de près ou de loin travaillent à l'éducation populaire. Concluons en notant les heureux résultats que la circulaire dont nous venons de lire les extraits, a eus à Fleurier et qu'elle aurait partout ailleurs, n'en doutons pas. L. Q.

*** **A Zermatt.** — Le 13 juillet, à 6 h. 10 du matin, la Société pédagogique du district de Neuchâtel quittera le chef-lieu pour se rendre à Zermatt, but choisi pour sa course de cinq jours qui seront employés comme suit : 1^{er} jour : le Lætschberg ; 2^{me} jour : le Gornergrat ; 3^{me} jour : le Lac Noir ; 4^{me} jour : Glacier du Trift ; 5^{me} jour : St-Maurice-Lausanne-Neuchâtel.

Prix approximatif, train compris, 55 fr.

Bon voyage à nos collègues du chef-lieu dans leur magnifique randonnée où les accompagneront nos vœux les meilleurs pour une parfaite réussite.

*** **La Goutte de Lait**, à Serrières, a distribué pendant le semestre d'hiver 1912-1913, 3085 litres de lait à 120 élèves des classes de cette localité. Dépense totale 828 fr. 40. L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

De la rue au foyer. — Trois ans d'expériences pédagogiques et sociales, par M^{me} Augusta Moll-Weiss. — Un volume broché, très illustré, 3 francs. — Librairie Fernand Nathan, 16, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Arracher l'enfant aux suggestions mauvaises de la rue, compléter l'œuvre de l'Ecole, aux heures où, forcément elle ferme ses portes, suppléer la famille quand des nécessités inéluctables éloignent le père et la mère de la maison

toute la journée, telle est la raison d'être de ces œuvres publiques et privées, trop rares encore qui naissent autour de l'Ecole, sur le chemin de celle-ci, à la maison, de la « rue au foyer ».

En écrivant l'ouvrage qui porte précisément ce titre, Mme Moll-Weiss indique bien son but : donner aux personnes qui s'occupent d'œuvres péri-scolaires : écoles de garde, cours d'enseignement ménager, patronnages de toutes sortes, quelques aperçus sur les programmes appropriés, méthodes d'éducation, jeux... Tout y est, depuis le cours de cuisine jusqu'à des considérations élevées sur l'éducation esthétique. L'auteur, directrice de nombreuses fondations sociales, a mis là, non seulement toute sa riche expérience, mais encore son cœur, son ardent sympathie pour l'enfant. Et, tout ceci en fait un livre bien précieux pour les gens de bonne volonté qui préparent à la société des pères de famille au cœur simple et droit, curieux de s'instruire ; des femmes qui seront d'habiles ménagères et de bonnes mères de famille ; de braves gens enfin !

En un mot, du point de vue social, sous sa modeste apparence, ce livre est d'un grand intérêt et devra être lu par tous ceux que les questions sociales préoccupent.

Comment j'entretiens ma santé. Ma méthode de culture physique (Ablutions, hygiène, gymnastique, sports) par le lieutenant Gelly. Un volume broché 2 fr. Librairie Fernand Nathan, 16, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

La renaissance physique en France s'annonce de toutes parts et les systèmes de gymnastique foisonnent ! Cependant, cette nouvelle venue, la méthode du lieutenant Gelly, possède son originalité propre ; elle est une innovation et répond à un besoin parce que :

1. Elle est un système *complet* et *lié* de culture physique : ablutions, régime alimentaire, gymnastique, sports. L'auteur a vu nettement que tout cela se tenait, formait un bloc solidaire. Aussi les pratiques qu'il conseille s'étendent-elles à ces domaines variés de l'hygiène, que l'on considère trop souvent comme distincts, cultivant l'un au détriment des autres.

2. Elle est un système à la portée des plus modestes, donc à la portée de tous ; c'est le système du riche comme du pauvre. D'autres méthodes exigent des installations spéciales ou le grand air ; c'est presque une dérision de les recommander aux citadins qui ont bien besoin cependant de faire de l'hygiène ! Ici, une chambre dont on ouvre la fenêtre et l'eau du robinet !

3. Elle ne prend chaque jour qu'un quart d'heure, par des exercices et des pratiques d'hygiène habilement choisis : effet maximum pour temps minimum. Voilà bien ce qu'il faut aux affairés industriels, commerçants, employés de toutes sortes !

En vérité, ce livre devrait être pratiqué, non seulement par tous les débilités, les déformés, ou simplement les rouillés de la vie quotidienne, qui rependraient vite leur force, leur forme et leur souplesse, mais encore par ceux qui possèdent et veulent *conserver* ces précieuses qualités.

PARTIE PRATIQUE

CLASSES PRIMAIRES SUPERIEURES, VAUD

Examens annuels de 1913.

ALLEMAND

Exercices à choix.

(Les phrases allemandes serviront de dictée pour être modifiées ensuite suivant les indications données.)

1^{re} année.

1. Répondez aux questions suivantes en employant « Lehrer » puis « Lehrerin » : wer lehrt ? wen fragen wir ? wessen Buch sehen wir ? wem antworten wir ? — Employer « Schüler » et « Mädchen » en réponse à : Wer liest ? Wen hören wir ? wessen Schulsachen sind neu ? Wem gehören diese Hefte ?

Complétez par les cas voulus de « Heft » avec le possessif de la 1^{re} personne singulier : M - H - ist blau; ich kaufe m - H - ? die Deckel m - H - sind blau ; ein Löschblatt gehört zu m - H -. Employez de la même manière « Kreide » avec un pronom démonstratif : - K - ist neu; wir brauchen - K - ; die Farbe - K - ist weiss ; wir schreiben mit - K - .

2. Complétez en ajoutant un attribut substantif : Das Buch ist -, das Buch und das Heft sind - ? der Tisch ist -, der Tisch und der Stuhl sind - ; der Schüler ist - der Schüler und sein Kamerad sind - ; die Schülerin ist - ; die Schülerin und ihre Freundin sind - ; der Lehrer ist - ; der Lehrer und die Lehrerin sind - .

3. a) Tournez la question autrement et répondez en ajoutant un adjectif : Was ist das für eine Tinte ? Was ist das für ein Lineal ? Was für eine Feder ist das ? Was sind das für Bücher ? Was sind das für Geräte ?

b) Complétez la question, puis répondez : Welch - Feder schreibt gut ? Welch - Schüler antwortet oft ? Welch - Buch brauchen wir ? Welch - Nase ist hässlich ? Welch - Mund ist schön ? Welch - Messer gehört dir ? Welch - Bleistifte sind stumpf ? Welch - Lineale sind weiss ? Welch - Bänke sind niedrig ? Welch - Menschen lieben wir ?

4. a) Conjuguez au présent, affirmativement, négativement et interrogativement avec un complément : gehören, fragen, kennen, antworten, lesen, gehen.

b) Ajoutez un complément direct ou indirect : der Schriftsteller schreibt - ; der Lehrer unterrichtet - ? die Schülerinnen lernen - ; die Bücher dienen - ; der Setzer braucht - ; wir lesen - ; das Fenster hat - ; er kauft - ; sie kennt - .

5. Remplacez les tirets par les terminaisons : wir schreiben d - lang - Aufgabe ; er hat d - neu - Buch gekauft ; der Lehrer gibt d - deutsch - Unterricht ; die Lehrerin schreibt d - kurz - Wort ; ihr singt d - schön - Lied ; mein Kamerad liest d - klein - Lesestück ; er zeichnet d - niedrig - Tisch ; dieser Herr lohnt d - fleissig - Schüler und tadeln d - träge - Kind. Sie zeigen d - lang - Arme ; ein blau - Heft kostet 10 Rappen ; d - spitz - Federn schreiben nicht gut.

6. Mettez au pluriel (le singulier peut servir de dictée) : meine Nase ist gerade und spitz ; mit dem Finger fühle ich die Haut : die Hand hält das Buch ; das Auge sieht ; der Schrank ist offen ; ich senke den Arm und hebe das Bein ; du

öffnest das Fenster und schliesst die Türe ; sie hebt die Hand und nimmt die Mappe ; lies diesen Satz richtig.

7. Répondez à ces questions : Ist das Lineal rund ? das Löscheblatt schwarz ? der Tisch eine Schulsache ? das Buch ein Gerät ? Was gibt der Lehrer ? Wer lernt noch nicht deutsch ? Sprichst du schon deutsch ? Wen lobt der Lehrer ? Welche Buchstaben schreibst du ? Wem antwortet sie ? Was für eine Farbe hat dein Auge ? Was für eine Gestalt hat die Türe ? Was schmecken wir ? Verstehst du den Lehrer gut ? Kannst du englisch ? Ist die deutsche Aussprache schwer ? Sprechen die Menschen noch lateinisch ? Schreibst du die Wörter immer richtig ? Wie schreibt ein fleissiger Schüler ?

8. Employez les noms suivants dans de petites phrases : da, hier, dort, vorn, oben, verschieden, bunt, krumm, sondern, rauh, deutlich, verbessern, bewegen, können, holen, Schnitt, Schrift, Viereck, Körper, Bild.

II^e année.

1. Déclinez : des cahiers neufs — du papier blanc — des hommes forts — de l'encre noire, de même que, avec un qualificatif : mein — Onkel, die — Stube, ein — Buch, diese — Tische, seine — Haare.

2. Mettez les terminaisons : Wir sehen kein schön — Bild ; der Lehrer gibt den fleissig — Kind — eine gut — Note ; diese neu — Schuhe gehören mein — jung — Schwester ; dieser artig — Knabe macht sein — gut — Eltern gross — Freude ; unsere klein — Küche ist im erst — Stock ; wir bringen dies — arm — Familie gut — warm — Kleider ; dieser neu — Rock gehört jen — gross — Schüler ; der fleissig — Knabe liest in sein — deutsch — Buche ; der Lehrer braucht oft rot — Tinte ; viele Menschen haben blau — Augen und blond — Haar ; sie tragen kurz — Hosen und schwarz — Socken.

3. Conjuguez : il m'aime, me voit, m'entend ; il me donne, il m'apporte, il m'écrit, ces 3 derniers avec un complément.

4. Mettre au passé indéfini : wir lernen jetzt — er kauft ein Hemd — der Onkel fragt den Neffen — sie antworten gut — ihr spielt vor dem Hause — et tournez-les en questions.

5. Faites chaque fois une inversion — der Vogel singt auf dem Baum — die Kinder trinken keinen Wein — die Mutter macht Feuer im Herd — der Leuchter hängt an der Decke — der Schuhmacher braucht ein scharfes Messer — das Klavier steht neben dem Erker.

6. Employez dans de petites phrases : stehen et stellen avec auf, les verbes sein et gehen avec vor, liegen et legen avec unter, sitzen et setzen avec an.

7. Répondez sans répéter le complément circ. de lieu : liegt die Mappe auf dem Brett ? das Brett unter dem Tisch ? steht die Wandtafel vor der Klasse ? an der Wand ? neben dem Fenster ? Sprichst du von der Schule ? mit dem Munde ? Nimmst du die Tinte aus der Flasche ? das Heft aus der Mappe ?

8. Employez, dans de petites phrases, les mots suivants : aus, zwischen, noch, über, bei, neben, zu, oft, gern, noch nicht, nicht mehr, schon, vorgestern, übermorgen.

III^e année.

1. Comparez, au moyen de petites phrases : la chambre et la maison quant à la hauteur ; le grand-père et le père (âge) ; la vache et la chèvre (grandeur) ; le chien et le cheval (fidélité) ; le chardonneret et le moineau (beauté) ; deux élèves au point de vue du zèle ? deux écolières au point de vue de l'attention ? la poule et le pinson au point de vue de l'utilité ; le livre et le cahier (épaisseur) ; la craie et le porte-plume (longueur).

2. Employez : schädlicher, kleiner, gehorsamer, höflicher, glänzender ; am besten ; die meisten, am liebsten, der faulste, die artigste, das nützlichste, am grössten.

3. Conjuguez, à l'imparfait, au plus-que-parfait et au futur simple, avec un complément, les verbes spielen, geben, bleiben, hören, kommen, sprechen, arbeiten, trinken, sein, gehen.

4. Mettez à l'imparfait, au parfait et au conditionnel présent : der Müller braucht Wasser für seine Mühle — wir schreiben einen Statz — ihr sitzt unter einem Baume — sprichst du gut deutsch ? — wir rechnen jetzt nicht — viele Ziegen bilden eine Herde — ich erblicke einen Hügel — esst ihr gern Aepfel? er hält eine Peitsche in der Hand.

5. Complétez par une subordonnée : der Handwerker, w—, heisst Schreiner ; derjenige, w— ist der Schneider ; die Schulsache, w— ist das Buch ? diejenige, w— ist die Feder ? das Messer ist ein Gerät, w— ; der Stall ist der Teil des Bauernhofes, in w— ; der Hund ist ein Haustier, w— ; ein Knabe, w— ist ein Schüler ; das Möbel, in w— ist das Bett ; der Griffel ist eine Schulsache, mit w— ; der Kochtopf ist ein Küchengerät, in w— ? der Vater ist zufrieden, wenn — ; wir stehen auf, wenn — ; sage mir, wo — ; weisst du, wer — ; weisst du, was — ; weil —, kommt er nicht in die Schule, er bekommt eine Strafe, weil — ; wir hören, das — ; wisst ihr, dass ; schreibe mir, wenn — .

6. Traduisez : quel animal est plus nuisible que la souris ? — le domestique n'est pas aussi riche que le paysan — Frédéric a un meilleur cheval que Jean — la vache est le plus utile de tous les animaux — quel est le plus vieil arbre de notre jardin ? — l'âne travaille-t-il autant que le cheval ? — n'avez-vous pas un plus vieux chapeau ? quel garçon est plus fort que Louis ? — je travaille mieux que lui — la mère se lève plus tôt que les enfants.

7. Répondez à ces questions : Warum gackert das Huhn ? bellt der Hund ? liebt ihr den Sonntag ? seid ihr zufrieden ? ist die Kuh nützlich ? ist die Maus schädlich ? Wann geht ihr schlafen ? habt ihr lange Ferien ? gehen die Kühe auf die Weide ? heizt man den Ofen ?

8. Complétez : er wäre froh, wenn — ; wir würden singen, wenn — ; wenn ich reich wäre — ; wenn wir durstig wären, — ; die Vögel würden ihre Nester bauen, wenn — ; das Geflügel würde kommen, wenn — ; wenn es Sommer wäre — ; wenn wir keine Schule hätten, — .

(Communiqué par F. MEYER.)

NOS ARBRES (*Suite*).

Histoire et morale. — Dans votre village ou votre ville, ou dans les villages ou des villes que vous connaissez, vous avez peut-être déjà remarqué des vieux arbres de dimensions considérables. Quelques-uns d'entre eux sont bien malades, leur tronc est fendu, ouvert, leurs branches sont brisées, marquées de grosses cicatrices ; ou bien on a dû les étayer, les cercler de fer, cimenter leurs balafrés, soutenir leur vieillesse décrépite. Les vieillards disent qu'ils ont toujours vu ces arbres dans cet état et que déjà leurs parents les connaissaient ainsi. C'est que la plupart des arbres de nos régions ont une vie de longue durée ; leur longévité dépasse en général celle des hommes et des animaux les plus solides. Il y a cependant d'assez notables différences entre les diverses espèces d'arbres. Ceux dont la longévité est la plus considérable sont les tilleuls, les ormes, les érables.

Pourquoi se donne-t-on tant de peine pour conserver ces arbres vénérables ? Pourquoi la Société pour la protection des sites, la « Heimatschutz » s'efforce-t-elle d'en empêcher la destruction ? A-t-on vraiment raison de s'obstiner à laisser vivre ces serviteurs qui semblent aspirer au repos de la mort ?

Beaucoup de gens ne comprennent pas qu'on garde avec tant de soins les restes du passé, les témoins des temps disparus, comme les blocs erratiques, les vestiges des murailles romaines, les ruines des cités, des châteaux, des églises, les trouvailles des stations lacustres, les vieux arbres, les vieux meubles etc..., et ils les détruisent sans remords.

Pourquoi est-il désirable que nous conservions avec intelligence et avec soin ce qui nous parle du passé ? Parce que nous risquerions d'oublier ce que nous avons reçu de ceux qui nous ont précédé ; nous oublierions les luttes qu'ils ont dû livrer pour conquérir la science, pour se rendre maîtres de la nature : du bois, du feu, du fer, de la pierre, des éléments naturels qui souvent menaçaient leur existence.

L'ingratitude, ce sentiment qui aigrit l'homme et le sépare si facilement de ceux qu'il devrait aimer, s'emparera bien vite de notre cœur. Le passé nous dit : Souviens-toi que tu n'as rien : ni toit, ni table, ni pain, ni livres que tu ne doives à la patience et à la souffrance de tes devanciers.

Quant aux vieux arbres, de notre pays, la plupart d'entre eux ont été témoins ou ont abrité des scènes dont il est bon que nous nous souvenions pour connaître nos aïeux. Chaque fois que nous allons nous asseoir à leur ombre, notre esprit essaye de revivre ces temps lointains qui préparaient, par leur labeur, les temps d'aujourd'hui.

Voici maintenant une courte revue des *arbres historiques* les plus connus de la Suisse.

Après la bataille de Morat, les Suisses plantèrent des tilleuls. Le seul qui soit demeuré se dresse sur la grand'place de Fribourg. Calvin planta d'ormes et de tilleuls la cour du Collège qu'il fonda à Genève en 1559. Le plus bel échantillon de tilleul, au Canton de Vaud, est celui de Prilly, près Lausanne. C'était à son ombre que se rendait la justice au bon vieux temps des princes de Savoie.

Il y a, à Morges, un orme géant qui doit être du XVI^e siècle. A Trons, dans

les Grisons, on vénérait le fameux érable sous lequel fut jurée, en 1424, la Ligue Grise ; il a succombé en 1870, mais le tronc est conservé au Musée de Coire. Il a laissé un descendant qui prospère à la place de son vieux père. Dans l'Unterwald, au fond du Meltchthal, se trouve un gigantesque érable qui a plus de 5 siècles d'existence et qui a vu Nicolas de Flue accourir, en 1481, à la Diète de Stans. Plus près de nous, à Cully, on pouvait voir jadis le grand peuplier sous lequel le major Davel avait rassemblé sa petite troupe avant de marcher sur Lausanne.

Les arbres ont donné leur nom à diverses localités de notre pays. Les bouleaux devaient prospérer nombreux à Boulens, Biolle, Bioley, etc. Le châtaignier a valu son nom à Châtaigneriaz. Charmey, Charmilles viennent de charme ; La Coudre, Cœudres, de coudrier ; Chêne, Chénens, de chêne, etc.

L'histoire de nos forêts ou de nos arbres a bien des choses à nous apprendre. Elle est liée à l'histoire des habitants de la Suisse. Il ne faut pas oublier le rôle que les plantes, et spécialement les arbres, les forêts qui recouvrivent le sol de l'Helvétie, ont joué dans la marche des événements ; il ne faut pas oublier non plus que les circonstances historiques traversées par notre pays ont modifié l'aspect de son territoire, faisant ou bien reculer la forêt devant la culture ou bien progresser la forêt aux dépens de cette dernière.

Aux temps des Romains, notre pays devait être plus boisé qu'il ne l'est aujourd'hui ; cependant les vallées et le plateau suisse étaient peuplés et on y voyait sans doute des prairies, des champs, des jardins et des vignes.

Les invasions des barbares allémanes dépeuplèrent le pays ; les forêts remplacèrent peu à peu les terres cultivées ; mais sous Charlemagne, les Allémanes se civilisèrent, se remirent à la culture et les forêts reculèrent de nouveau. Les couvents de Saint-Gall, de Disentis, d'Engelberg contribuèrent au défrichement du sol et aux progrès de la culture. La peste de 1348-1350, en diminuant considérablement le nombre des habitants de la Suisse, fut une nouvelle cause de l'avance des forêts sur la prairie cultivée. On voit par ces quelques faits comment, ici-bas, tout se tient, tout a une répercussion.

Dès 1815, on s'occupa sérieusement de la protection des forêts, parce qu'on se rendit compte de leur utilité, de leur nécessité pour le bien-être du pays. Aujourd'hui nos forêts sont protégées par des lois qui règlent la coupe et l'abatage du bois. Elles sont soignées, inspectées, aimées par des forestiers ; on les considère comme nécessaires à la vie des habitants, à la beauté du sol de la patrie, à sa protection et à sa conservation, et on se donne pour elles autant de peine que pour les vignobles, les champs et les vergers, qui font l'orgueil et la richesse de notre cher pays.

(Là où l'instituteur aura la bonne fortune d'obtenir une causerie d'un forestier qu'il en profite ; et en tout cas qu'il s'efforce d'interviewer un de nos forestiers, cantonaux.)

L.-S. P.

DICTÉE.

Les forêts, une fois disparues, adieu les pâturages, les riches prairies des vallées, les champs cultivés qui égayaient les pentes de nos monts, protégés par la ceinture solide et résistante. Petit à petit, les orages, les inondations, les avalanches balaient le sol et emportent dans des régions inférieures la terre végétale que rien

n'attache plus au sol. Lorsque la forêt a disparu, on voit les avalanches de toutes sortes se précipiter dans les vallées, avec un fracas d'autant plus soudain que les parois des montagnes sont plus dépourvues d'obstacles. La forêt est une barrière impénétrable et infranchissable.

(L.-S. P.)

H. CORREVON.

ORTHOGRAPHE. *Degré supérieur.*

Les églises pauvres.

Un charme particulier transpire des pauvres églises. Ce n'est pas leur misère qui émeut, puisqu'alors même qu'il n'y a personne, on dirait qu'elles sont habitées. N'est-ce pas plutôt leur pudeur qui ravit ? Car avec leur clocher bas, leur toit qui se cache sous les arbres, elles semblent se faire petites et s'humilier sous le grand ciel de Dieu. Ce n'est point, en effet, une pensée d'orgueil qui les a bâties, ni la fantaisie pieuse de quelque grand de la terre en agonie. On sent, au contraire, que c'est l'impression simple d'un besoin, le cri naïf d'un appétit.

Plus que celles des villes, ces églises de village ont l'air de tenir au caractère du pays qui les porte et de participer davantage à la vie des familles qui, de père en fils, viennent à la même place y poser les genoux sur la même dalle. Ces églises ont donc un sens harmonique où, comprise entre le baptistère et le cimetière, s'accomplit la vie des hommes.

(*Voyage en Bretagne.*)

GUSTAVE FLAUBERT.

VOCABULAIRE. Emouvoir, puisque, puisqu'alors, la pudeur, ravir, s'humilier, l'orgueil, l'agonie, l'impression, naïf, l'appétit, harmonique, le baptistère, le cimetière, s'accomplir.

L'église : L'abside, le chœur, l'autel, le transept, le porche, la voûte, la nef, la crypte, le bénitier, l'eau bénite, le cierge, l'ex-voto (pl. des ex-voto), la sacristie, le sacristain, la chaire, le culte, le service divin, la messe, l'hostie, le missel, le ciboire, l'ostensoir, le prêche, le pasteur, le curé, le prêtre, le vicaire, l'abbé, l'évêque, l'épiscopat, l'évêché, l'archevêque, le cardinal, le nonce, le pape, la papauté, la confession, le confesseur, le paroissien, l'ouaille, le clocher, le dôme, la cathédrale, la collégiale, la basilique, la chapelle, le chapelain, le temple, le presbytère.

Substantifs et qualificatifs : Charme charmant, misère misérable, pudeur pudique, ciel céleste, pensée pensif, orgueil orgueilleux, fantaisie fantaisiste, terre terrestre, agonie agonisant, impression impressionnable, air aérien, caractère caractéristique, famille familial, homme humain.

GRAMMAIRE. *Etude du participe passé conjugué avec l'auxiliaire être.* Copier au tableau noir cette phrase de la dictée : « On dirait qu'elles sont habitées ». Expliquer pourquoi le participe passé *habitées* est au féminin pluriel. Remplacer, tour à tour, dans la phrase, le pronom *elles* par *elle*, *ils*, *il* et faire accorder le participe passé.

Permutations. Copier la dictée en soulignant d'un trait tous les participes passés. Indiquer ensuite oralement si ce sont des participes conjugués *sans auxiliaire*, avec *être* ou avec *avoir*. Copier la règle suivante : « Le participe passé conjugué avec *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe. »

PAUL CHAPUIS.

RÉDACTION

La piqûre du moustique.

PLAN : Un moustique (ou cousin) se pose sur votre main ; observez-le attentivement et dites tout ce que vous remarquez : La trompe. L'aiguillon. L'endroit choisi. La piqûre. Le venin. Les démangeaisons. Le cousin suce le sang pour se nourrir.

SUJET TRAITÉ.

Une fois posé, le cousin fait sortir du bout de sa trompe une pointe fine composée de cinq filets réunis ; il tâte la peau à quatre ou cinq endroits avec le bout de cette pointe, dans le but probablement de choisir le meilleur pour arriver au sang.

Quand il a fait son choix, on en est averti par la petite douleur que la piqûre cause sur-le-champ. La pointe de l'aiguillon s'introduit dans la peau, elle y pénètre. En même temps la trompe dégorge sur la blessure où le dard est plongé une goutte de liquide transparent qui envenime la plaie et provoque de vives démangeaisons.

Lorsqu'il suce à son aise et sans être troublé, le cousin ne quitte le point choisi qu'après avoir rempli son estomac de tout le sang qu'il peut contenir. On voit son abdomen se gonfler et prendre une teinte groseille à mesure que la nourriture afflue, puis il s'éloigne un peu de sa victime et va cuver son sang dans quelque coin.

M. GUÉCHOT.

L'abeille butineuse.

PLAN : Observez attentivement l'abeille qui sort de la ruche pour butiner de fleur en fleur et écrivez ce que vous avez vu. (Sujet semblable au précédent.)

AUTRES SUJETS DU MÊME GENRE : La fourmi et le pot de confiture. — La guêpe et le panier de fruits. — La mouche et le morceau de sucre.

COMPTABILITÉ

Compte de notre course scolaire.

Etablissez le compte de la course scolaire que nous avons faite au Grand St-Bernard, par un temps superbe, les 1 et 2 juillet 1913, et indiquez le solde à nouveau.

Nous avions : le reliquat de la course de 1911, soit fr. 17,25 ; le produit net d'un concert donné en mars 1912, fr. 83,50 ; idem d'une soirée donnée en février 1913, fr. 120,20 ; un subside de fr. 50 de la commune ; une indemnité de fr. 15 pour entretien du cimetière ; une dite de fr. 32 pour travaux de nettoyage à la pépinière communale ; fr. 45,20, produit d'une vente d'arbres de la pépinière scolaire ; un don de fr. 50 de M. X., président de la Commission scolaire ; les versements de 43 élèves à fr. 1 et de 5 grandes personnes à fr. 11.

Nous avons dépensé : Billets de chemin de fer Lausanne-Martigny, 43 élèves à fr. 2,25 et 5 grandes personnes à fr. 3,85 ; idem Martigny-Orsières, 43 élèves à fr. 2,05 et 5 grandes personnes à fr. 3,60 ; pourboires aux charretiers qui nous ont amenés et sont venus nous rechercher à la gare de Lausanne, fr. 10 ; dîner à Liddes, fr. 0,50 par participant ; collation à la cantine de Proz, fr. 15,40 ; don de fr. 60 versé dans le tronc de l'hospice du Grand St-Bernard où nous

avons reçu souper, coucher, déjeuner et bienveillant accueil; indemnité au guide qui nous a conduits pour traverser le col de Fenêtre, fr. 5; collation à Ferret, fr. 18,75; souper à Orsières, fr. 0,80 par personne; petites dépenses, lettres, ports, téléphone, fr. 1,40.

Programme de la course.

Première journée. — 5 h. 01, départ de Lausanne; 7 h. 36, arrivée à Martigny (470 m.); 7 h. 43, départ pour Orsières; 8 h. 40, arrivée à Orsières (890 m.); 9 h. 45, départ d'Orsières, vallée d'Entremont; 11 h., arrivée à Liddes (1338 m.) 1 h., arrivée à Bourg St-Pierre (1638 m.); 3 h., arrivée à la cantine de Proz (1802 m.); 6 h. 1/2, arrivée à l'hospice du Grand St-Bernard (2472 m.) 7 h. à 7 h. 1/2, visite de l'hospice; 7 h. 1/2, souper; 8 h. 1/2, coucher.

Deuxième journée. — 5 h. 1/2, réveil, soins de propreté; 6 h. 1/4, déjeuner; 7 h., départ pour le col de Fenêtre; 9 h. 1/2, arrivée au sommet du col (2699 m.); 10 h., lac de Fenêtre (2471 m.) 12 h. 1/2, arrivée à Ferret (1696 m.); 3 h., arrivée à Praz de Fort; 5 h., à Orsières; 6 h. 55, départ d'Orsières; 8 h. 09, départ de Martigny; 9 h. 56, arrivée à Lausanne.

Nota. — L'hospice est à 48 km. de Martigny, à 25 km. d'Orsières Si le temps n'est pas très beau le 2^e jour, le retour peut se faire par le val d'Entremont (grande route).

Compte d'une course au Grand St-Bernard

Dépenses Recettes

1 et 2 juillet 1913	Fr. C.	Fr. C.
Reliquat de la course de 1911		17 25
Produit net d'un concert (mars 1912)		83 50
» » d'une soirée (février 1913)		120 20
Subside de la commune		50 —
Indemnité pour entretien du cimetière		15 —
Travaux de nettoyage à la pépinière communale		32 —
Vente d'arbres de la pépinière scolaire		45 20
Don de M. X.		50 —
Billets de ch. de fer Lausanne-Martigny, fr. 2,25 × 43	96 75	
» » » fr. 3,85 × 5	19 25	
» » Martigny-Orsières, fr. 2,05 × 43	88 15	
» » » fr. 3,60 × 5	18 —	
Pourboires aux charretiers	10 —	
Diner à Liddes, fr. 0,50 × 48	24 —	
Collation à la cantine de Proz	15 40	
Don versé dans le tronc de l'Hospice	60 —	
Indemnité à un guide	5 —	
Collation à Ferret	18 75	
Souper à Orsières, fr. 0.80 × 48	38 40	
Petites dépenses, lettres, ports, téléphone	1 40	
<i>Balance : Solde à nouveau</i>	18 05	
Sommes égales	443 15	443 15

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

500 élèves en 4 ans
Les plus beaux succès

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

Institutrice : Corseaux : fr. 1000, plus indemnité de logement et fr. 20 pour jardin ; 18 juillet.— **Le Chenit** (institutrice au Sentier) fr. 1050 plus indemnité de logement ; 22 juillet.—

Dans sa séance du 4 juillet 1913, le Conseil d'Etat a nommé, à titre définitif, M. le pasteur Maurice Borle, en qualité de maître de religion et d'histoire biblique au collège mixte d'Aubonne.

Enseignement secondaire

Les augmentations de traitement pour années de service dues au personnel enseignant secondaire pour le 1^{er} semestre 1913, sont payables dès ce jour aux Recettes de district, sous déduction de la contribution à la pension de retraite pour 1912.

Pour les personnes domiciliées dans le district de Lausanne, ces augmentations sont payables à la **Banque cantonale vaudoise**.

Lausanne, le 1^{er} juillet 1913.

Ecoles primaires

Les augmentations de traitement pour années de service dues au personnel enseignant primaire pour le 1^{er} semestre 1913, peuvent être encaissées dès ce jour, aux Recettes de district.

Celles du district de Lausanne seront payables **dès le lundi 7 juillet, à la Banque cantonale vaudoise**, sur présentation de la dernière attestation pour années de service délivrée par le Département. La présentation de cette pièce sera formellement exigée ; les membres du personnel enseignant qui l'auraient égarée devront donc en demander un duplicata au service de l'Instruction publique.

Lausanne, le 4 juillet 1913.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : MM. RENAUD Isaac, à Syens; FILLIETTAZ Emile, à Bouleens; MALHERBE Louis, à Chailly s. Clarens.

Institutrices : BRAUTIGAM Germaine, à Belmont s. Lausanne; ISOZ Maria, maitresse de couture à Château-d'Oex; JOUVENAT Sophie, maitresse d'école enfantine, à Vernex-Sales (le Châtelard); COLLET Elisa, maitresse d'école enfantine à Chailly s. Clarens.

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

■ ■ **HENNIEZ-LITHINÉE** ■ ■



La plus pure des Eaux de source

Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée, lithinée.

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

— UN ABONNEMENT A —

LA REVUE

de Lausanne est indispensable aux personnes désirant suivre les événements politiques Vaudois, Suisses et Etrangers.

La Revue sera expédiée dès ce jour au 31 décembre 1913 pour le prix de **1 fr, par mois** à partir de n'importe quelle date.

La Revue parvient le même jour à presque tous les abonnés du canton et de la Suisse romande.

La Revue expédie gratuitement chaque samedi à tous ses abonnés, le supplément : **La Revue du dimanche**, formant à la fin de l'année, un volume de plus de 400 pages.

La Revue paraît en **6 pages** tous les mercredis et samedis.

La Revue publie des renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère, et les places d'instituteurs au concours dans le canton de Vaud. — Service de dépêches étendu. — Correspondances de Paris, Berne, Zurich, etc. — Lettres du village de Grattesillon. — Chronique agricole. — Trois feuillets, etc., etc.

La Revue se trouve dans tous les bons **Cafés et Hôtels**. — La demander.

Un an **12 francs**; 6 mois **6 fr. 50**; 3 mois **3 fr. 50**.

➤ Abonnement de saison à **30 cent.** par semaine.

On s'abonne **en tout temps** et pour **n'importe quelle durée**, par simple carte postale, à l'Administration de **La Revue**, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Enseignements et conférences gratuits.

Jeune instituteur

demande un compagnon de voyage pour tournée en vélo en Suisse.

Ecrire de suite : **Emile Byrdé**, instituteur, **Montreux**.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS

SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VETEMENTS

confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10 0|0 Escompte à 30 jours
aux membres de la **S. P. V.**



Course d'école

Le plus joli but de promenade près de Lausanne est sûrement le **bois de Sauvabelin**, à 5 minutes du Signal, avec son **parc aux daims**, grande volière, singes, son joli lac ; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le **Restaurant du lac** est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à F. SECRETAN, **Restaurant du lac**, **Sauvabelin**, Lausanne. — Téléphone 887.



PIANOS DROITS

Le plus GRAND CHOIX

MUSIQUE
HARMONIUMS
INSTRUMENTS

a

CORDES
et à
VENT
et
ACCESSIONS
GRAMOPHONES
PHONOLAS
ORCHESTRIONS
INSTRUMENTS
en tous genres
LIBRAIRIE
musicale
ABONNEMENTS
LIBRAIRIE
théâtrale

FÖRTISCH FRÈRES — (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical

et

Magasin général de Musique

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHATEL

PIANOS A QUEUE

PRIX MODÉRÉS

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — № 29.

LAUSANNE — 19 Juillet 1913.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REQUIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux № II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 60.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Jeune instituteur

demande un compagnon de voyage pour tournée en vélo en Suisse.
Ecrire de suite : **Emile Byrdé**, instituteur, **Montreux**.

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8
offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

Course d'école

Le plus joli but de promenade près de Lausanne est sûrement le **bois de Sauvabelin**, à 5 minutes du Signal, avec son **parc aux daims**, grande volière, **singes**, son joli lac ; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le **Restaurant du lac** est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à F. SECRETAN, **Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne.** — Téléphone 887.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VETEMENTS confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10 % Escompte à 30 jours
aux membres de la S. P. V.



ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

60 ct. - *Le Roman Romand* - 60 ct.

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire, parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but du *Roman Romand*.

Le « Roman Romand » publie

les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans. Chaque numéro, du prix de **60 centimes net**, contient la

matière d'un grand roman complet.

LES CHATEAUX SUISSES

N^o 7.

par la Baronne de Montolieu

« Habitant un des pays les plus beaux et les plus pittoresques de l'Europe, a dit l'aimable baronne, j'ai naturellement eu le désir d'en retracer quelques sites. » M^{me} de Montolieu y a délicieusement réussi en un livre qui restera. Le don de la description est d'autant plus remarquable chez elle qu'elle y joint une sensibilité romanesque exquise. Par ses peintures et ses fictions, M^{me} de Montolieu nous émeut encore comme elle a ému ses contemporaines, elle nous rend chers les antiques et nobles vestiges d'une époque troublée : les châteaux de Grandson, Blonay, Vufflens et autres ; en nous permettant de mesurer d'un coup d'œil l'espace qui s'étend du moyenâge à nos jours, elle rend plus douce à nos cœurs la splendide et paisible contrée que nous habitons.

CONN AIS-ÇA

N^o 8.

par le Dr CHATELAIN

A lire le Dr Chatelain, on devine aussitôt en lui le médecin et le philosophe. Et comme sa science et sa philosophie reposent sur une pitié profonde, une connaissance vraie du cœur humain, une irrésistible sympathie pour les humbles, dont il retrace tour à tour les vicissitudes et les joies, il a vite fait de gagner notre estime et notre admiration. Mais il est écrivain aussi, écrivain de race, au style alerte, attrayant, relevé d'une forte pointe d'humour et de bonhomie.

Les cinq nouvelles qui forment ce volume : *Connais-ça*, *En Prison*, *Pied d'Alouette*, *Luciette*, *La mère Dubusse*, sont d'un intérêt très varié, mais toutes également dramatiques et émouvantes

QUATRE HISTOIRES

par MARC-MONNIER N^o 9.

Ce volume a été réuni par le propre fils de Marc-Monnier, Philippe Monnier, dont ce fut le dernier souci littéraire.

Dans la première des quatre histoires, *Donna Grazia*, nous nous trouvons dans la Naples des derniers Bourbons : nous y sommes entourés d'amour et de mystère ; nous en goûtons toute la poésie ; nous glissons sur l'azur incomparable de son golfe ; nous nous mêlons à son peuple insouciant, nous nous abandonnons à sa vie facile et langoureuse.

La seconde, *Fioretta*, évoque l'Italie du Nord avant le Risorgimento. Etc'est dans une atmosphère délicieusement surannée que nous assistons à une aventure d'amour imprévue, romanésque, qui nous émeut et nous prend tout entiers.

La troisième, *Entre Aveugles*, témoigne d'une délicatesse de cœur, d'une noblesse de sentiments rares. — La quatrième, enfin, *l'Annexion*, est un badinage d'un tour délicieux, qui cache, sous une ironie sans méchanceté, une philosophie aimable et plus profonde qu'elle ne veut paraître.